

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-20-0875 du 29/09/2020

Arrêté du 11 septembre 2020

ARRETE RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE
DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté rapporte et porte affectation d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, hors classe.

Date d'application : 01/09/2019

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES
PUBLIQUES, HORS CLASSE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Action
et des Comptes Publics

ARRÊTÉ

rapportant et portant affectation d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, hors classe

LE MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 portant régime particulier de certaines positions de fonctionnaires de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction Générale des Finances Publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction Générale des Finances Publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la Direction Générale des Finances Publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la Direction Générale des Finances Publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Vu l'arrêté du 27 mai 2019 portant affectation d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, hors classe ;

ARRÊTE :

Article premier : Sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 29 mai 2019 en tant qu'elles concernent l'affectation de Mme Danielle DULIN, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, hors classe :

Prénom	NOM	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
Danielle	DULIN	133274	DISI PARIS CHAMPAGNE DISI SIÈGE	DISI ILE DE FRANCE DISI SIÈGE – Antenne NOISIEL Emploi informatique – Chef de projet	01/09/2019

Article 2 : l'inspectrice divisionnaire des Finances publiques, hors classe dont le nom suit est affectée dans les conditions ci-après indiquées :

Prénom	NOM	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
Danielle	DULIN	133274	DISI PARIS CHAMPAGNE DISI SIÈGE	DISI ILE DE FRANCE DISI SIÈGE Emploi informatique – Chef de projet	01/09/2019

Article 3 : Les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 11 SEPTEMBRE 2020
 POUR LE MINISTRE PAR DÉLÉGATION ,
 L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS-CLASSE,
 CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP Direction générale des Finances publiques	ISSN 2268-0756
Directeur de publication : Jérôme Fournel	